

TRÉVOL

communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°56
JUN
2022



www.trevol.fr



P/3

BUDGET

P/9

**CONCOURS
PHOTOS**

P/14

**AIDE À NOS
JUMEAUX
D'OSJAKÓW**

Sommaire



P/3



BUDGET

P/5



ACTUALITÉS

P/15



VIE ASSOCIATIVE

P/17



ENVIRONNEMENT

P/19



PATRIMOINE LOCAL

Bonne lecture !



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos@
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Neuville Impressions
Tirage N° 56 • juin 2022

Le mot du Maire



Dans ce numéro, vous trouverez la présentation du budget approuvé à l'unanimité par le conseil municipal en avril 2022. Attachées à la bonne santé financière de la commune, mon équipe municipale et les secrétaires de mairie s'emploient à un travail de gestion rigoureux.

Dans un contexte difficile et exigeant, les élus ont cependant décidé une nouvelle fois d'épargner aux trévois une augmentation de la fiscalité.

La municipalité se doit d'être très vigilante face aux augmentations des charges qui évoluent ces dernières semaines. La hausse des énergies (gaz, électricité, carburants), des consommables, des matériaux, engendrent une grande inquiétude chez les élus. Nous mettons tout en œuvre pour limiter les impacts, néanmoins ces dépenses en fonctionnement sont incompressibles et nous ne connaissons pas leur progression exacte. Différentes sources d'économie devront être recherchées. Une motion a été présentée au dernier conseil municipal demandant au gouvernement d'apporter son attention sur ce sujet et son soutien aux communes.

Il sera nécessaire de bien anticiper tout au long de ce mandat en intégrant le suivant. Après le projet du bar-restaurant qui débutera cet automne, le dispositif de Reconquête du Centre bourg méritera toute notre attention pour prioriser et installer des services nécessaires à la population. Après l'implication des trévois dans les groupes de travail, **le conseil municipal vous invite tous à une réunion publique à la salle socioculturelle le lundi 5 septembre 2022 à 19h00** en présence du bureau d'étude.

Pour terminer, le conseil remercie les 24 associations pour les activités sportives et culturelles, les cérémonies et les manifestations diverses proposées à l'ensemble des trévois. Le 16 juillet, je vous rappelle que le Comité des Fêtes vous convie au repas champêtre, feu d'artifice et bal populaire. Je serai ravie de vous retrouver pour partager ce moment convivial.

Les vacances scolaires arrivent et certains vont partir vers d'autres horizons. L'essentiel est de savourer cette période de retrouvailles avec la famille et les amis et surtout de faire une pause.

Je vous souhaite un bel été.

Bien à vous

Marie-Thérèse Jacquard

Alain Martin

Né à Saint-Quentin dans l'Aisne le 15 février 1939, il épousa Monique le 5 août 1961 à Yzeure. Ils eurent la joie d'accueillir deux enfants Pascal et Murielle, puis leur petit-fils Julien.

Après avoir travaillé dans l'entreprise Desbruères, il s'installa dans la commune en 1970 en tant qu'artisan électricien. Il employait 12 salariés. Son épouse assurait le secrétariat et la comptabilité. Son entreprise était très appréciée, tant pour sa compétence et la disponibilité qu'il avait pour ses clients.

Il a accompli son service militaire en Algérie pendant 30 mois. De cette terrible expérience il a gardé des liens étroits avec ceux, comme lui, qui ont combattu en Algérie. Il faisait partie de la section des Anciens combattants des AFN de Trévol. Il ne manquait jamais d'entretenir le souvenir de cette triste époque lors des manifestations tant sur la commune qu'à l'extérieur si besoin.

De 2001 à 2008, il s'investira en tant que conseiller municipal sous le mandat de Jean-Louis Lagnaud. Il participait activement à différentes commissions dont les bâtiments communaux, l'urbanisme, le personnel communal ainsi que

les appels d'offres. Il était également membre du CCAS, délégué au SIAEP ainsi qu'au SIVOM eau et assainissement.

Il a pris sa retraite il y a 17 ans. Il aimait les sorties quelles qu'elles soient avec ses amis. Son passe-temps favori était le bricolage.

Dévoué, à l'écoute des autres, il était un ami fidèle.

Hélas, la maladie l'a surpris. Monique a toujours été à ses côtés pour l'épauler dans cette épreuve et il a été très courageux.

Marie-Thérèse Jacquard, le conseil municipal, Jean-Louis Lagnaud, Gilles Tourret et les anciens élus, le personnel communal et les membres des CCAS présentent leurs sincères condoléances à Monique, Pascal, Murielle et Julien.



Cérémonies des 8 mai et 18 juin





BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 2022



Le budget de la commune est composé de deux sections :

- 1 - la section de fonctionnement** qui comprend les dépenses et recettes courantes de la commune,
- 2 - la section d'investissement** qui représente les programmes d'équipement et de travaux.

L'ensemble traduit en chiffres les principales orientations du conseil municipal pour l'année en cours, votées à l'unanimité le 12 avril 2022.

1 - FONCTIONNEMENT : 1 471 296 €

RECETTES : 1 471 296 €

Total recettes de gestion courante : **954 112 €**

Total autres recettes : **62 177 €**

TOTAL RECETTES : 1 016 289 €

Excédent 2021 reporté : **455 007 €**

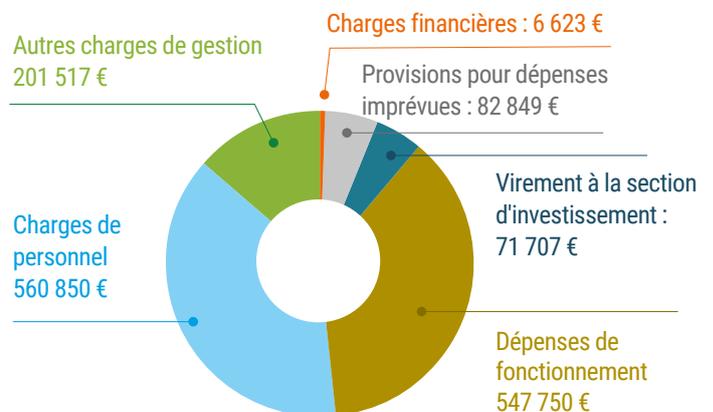
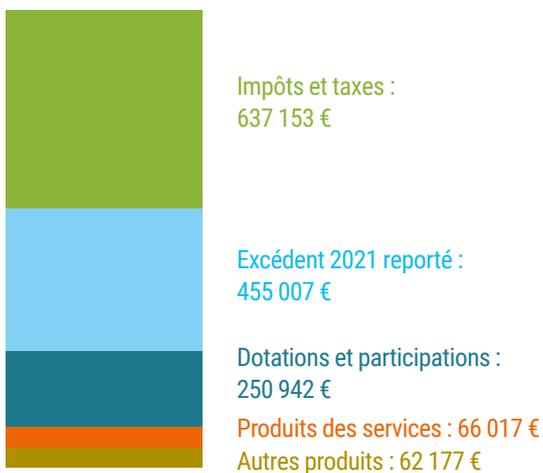
DEPENSES : 1 471 296 €

Total dépenses de gestion courante : **1 306 380 €**

Total autres dépenses : **93 209 €**

TOTAL DEPENSES : 1 399 589 €

Virement à la section d'investissement : **71 707 €**



| | |
|----------------------------|--|
| Impôts et Taxes | Contributions directes, dotation de compensation |
| Excédent reporté | Excédent du compte administratif 2021 |
| Dotations de l'État | Dotation globale de fonctionnement et autres dotations publiques |
| Autres produits | Loyers reçus, remboursements sur rémunération du personnel |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Charges à caractère général | Ex. : entretien, fournitures de bureau et d'ateliers, achats cantine, impôts et taxes... |
| Charges des personnels | Hors remboursement des emplois aidés et indemnités journalières |
| Charges de gestion courantes | Dont subventions aux associations, CCAS, microcrèche |
| Charges financières | Frais financiers des emprunts |
| Virement à l'investissement | Excédent du budget de fonctionnement permettant l'autofinancement de l'investissement |



IMPÔTS 2022 :

**Les taux des taxes locales n'augmenteront pas :
une volonté de la municipalité**

Taxe foncier bâti : 35,44 %

Taxe foncier non bâti : 32,47 %

Taxe locale d'aménagement : 3,70 %

2 - INVESTISSEMENT : 698 933 €

Les investissements de la commune sont financés par :

- Un virement de la section de fonctionnement : **71 707 €**
- Recettes financières hors opérations (FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent) : **257 415 €**
- Recettes d'opérations d'investissements (subventions et dotations) : **368 188 €**
- Amortissement : **1 623 €**

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal envisage comme principaux investissements pour 2022 :

| | RESTE À RÉALISER 2021 | VOTE 2022 | TOTAL |
|---|--------------------------|--------------|------------------|
| Aménagement ZAC 2022 | 60 000 € | | 60 000 € |
| Matériel atelier | | 2 700 € | 2 700 € |
| Salle socioculturelle – installation stores | 7 167 € | | 7 167 € |
| Salle socioculturelle – réparation dégâts des eaux | | 5 550 € | 5 550 € |
| Rénovation maison centre bourg, maîtrise d'œuvre, toiture | | 140 400 € | 140 400 € |
| Éclairage terrain de pétanque | | 19 234 € | 19 234 € |
| Travaux aménagements extérieurs - terrain Cozin, installation bancs | | 5 349 € | 5 349 € |
| Révision PLU | 8 226 € | | 8 226 € |
| Adressage | 3 390 € | | 3 390 € |
| Étude Centre-bourg | 6 875 € | | 6 875 € |
| Jeux école | | 2 000 € | 2 000 € |
| Défibrillateurs – stade et cabinet médical | | 5 800 € | 5 800 € |
| Achat panneaux signalisation | 3 202 € | | 3 202 € |
| Autres (achat lave-linge et sèche-linge en soutien à l'Ukraine, console statue église) | | 2 484 € | 2 484 € |
| Dépenses d'investissement hors opérations | | | 426 556 € |
| TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENTS | | | 698 933 € |



ACTUALITÉS

Réhabilitation de la maison de centre-bourg en bar-restaurant



Le 29 mars 2022, la commune de Trévol a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre sous la forme d'une procédure adaptée pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en bar-restaurant situé au 2 place Jean Thomas.

Le cabinet d'Architecture Mètre carré (Frédéric Chalmin) a été retenu, parmi 3 offres, pour un montant de 31 450 € HT.

Sa mission se décompose comme suit :

- diagnostic sur l'ensemble du projet : réhabilitation de la toiture et des menuiseries extérieures.
- finitions intérieures qui seront définies dès le recrutement du restaurateur.

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 9 mois.

Salle socio-culturelle



Suite à un dégât des eaux lié à un défaut d'étanchéité, le plafond du bar de la salle socio-culturelle avait subi d'importants dommages. Après de longs mois d'expertises et d'échanges avec les entreprises et les assurances, les zones d'infiltration d'eau ont été colmatées. Les travaux de réfection du plafond ont été, quant à eux, réalisés à la fin du mois de juin, redonnant à cette salle toute sa splendeur.

Aménagement ZAC : lancement de la troisième tranche



La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) poursuit son extension avec le lancement des travaux de voirie et de viabilisation de la troisième tranche. Située à l'extrémité de la rue des Coquelicots, cette phase comptera 19 lots qui seront commercialisés par Assemblia pour la construction de pavillons individuels.

Travaux d'éclairage du terrain de pétanque

Afin d'améliorer les conditions de jeux lors des compétitions organisées par l'association « La pétanque Trévoloise », des travaux d'éclairage vont être réalisés au boulodrome de la Croix de Vaux.

Les terrains en graviers situés entre le local de la pétanque et l'entrée du stade vont en effet bénéficier de l'installation d'un/deux poteau(x) d'éclairage soutenant 6 projecteurs.

Le budget prévisionnel pour ces travaux s'élève à 19 234 €.





Inauguration du City stade

Mme Jacquard, maire de Trévol, et le Conseil municipal avaient convié la population à l'inauguration du city-stade le samedi 21 mai 2022. Après 2 ans sans manifestations, tous étaient heureux de se retrouver.

Situé dans la ZAC, près du groupe scolaire, de la coulée verte et des chemins piétonniers, il offre aux enseignantes un terrain privilégié pour pratiquer les activités sportives. Déjà très fréquenté les soirs et le week-end, il est un lieu de rencontre pour les jeunes Trévois qui s'adonnent au basket, au football ou à la course à pied... Son implantation près de la maison Ages & Vie devrait générer des rencontres intergénérationnelles.

Cette inauguration s'est déroulée en présence d'Isabelle Fijalkowski, sélectionnée plus de 200 fois en équipe de France de basket et championne d'Europe en 2001, ainsi que Jean-Marc Schaer, footballeur professionnel à Saint-Etienne et Auxerre notamment, dans les années 70-80. En fin d'après-midi, des joueuses du F.F. Yzeure, finalistes de la coupe de France contre le PSG, accompagnées de leur président, Dominique Darnet, sont venues participer à cet événement.

Tous ces sportifs ont répondu aux questions des jeunes et ont animé des ateliers, prodiguant conseils et encouragements.

Les associations sportives locales (A.C.T., F.C. Haut d'Allier, Gym-Club trévois, Amicale sportive de pétanque, Robins trévois), ont proposé, tout au long de l'après-midi, des ateliers-jeux. Le Comité des Fêtes ainsi que les pompiers étaient également présents.

Cet équipement, d'un coût global de 150 602 € HT a été subventionné par l'Etat (37 424 €), le Conseil Départemental (39 115 €) et la Région (30 000 €).



Le ruban inaugural a ensuite été coupé par Mme le Maire entourée du Conseil municipal, en présence de M. Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté, des anciens maires de Trévol, des maires, anciens maires et représentants des communes environnantes (*). Monsieur Wanner Benoît de l'entreprise Casal Sport, équipementier sportif, était également présent.

Cette manifestation s'est terminée par un pot de l'amitié offert à la population, venue découvrir ou redécouvrir cette structure qui lance la redynamisation du centre-bourg.

* Pascale Foucault, Jean-Louis Lagnaud, Gilles Tourret, Danièle Thieriot, Jean-Claude Lefebvre, Sylvie Véniat et Richard Lafort.





ACTUALITÉS

Sapeurs-pompiers trévolois : un engagement au service de la population

En première ligne, à l'instar de leurs collègues professionnels, les sapeurs-pompiers volontaires sont aux avant-postes pour secourir une personne après un malaise à domicile, suite à un accident de la route, pour éteindre un incendie...

La Centre de Premier Secours de Trévol, actuellement dirigé par le Lieutenant Patrick Renaud, chef de centre, compte dans ses rangs 14 pompiers volontaires auxquels viendront s'ajouter de nouvelles recrues. Dotée de deux véhicules d'interventions (Véhicule de Première Intervention et Véhicule Poste Médical Avancé), elle assure un service de secours d'urgence et de proximité.

Afin d'étoffer son effectif et assurer une continuité des interventions sur l'ensemble de la semaine, la caserne de Trévol recrute des volontaires hommes ou femmes. Que vous soyez disponibles quelques heures en journée, le soir ou simplement le week-end, n'hésitez pas à venir rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires comme l'ont déjà fait de nombreux Trévolois et plus de 1 700 personnes dans

le département de l'Allier. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Lieutenant Patrick Renaud :

> **en prenant rendez-vous** au 06 83 75 50 63 (Patrick Renaud) ou 06 30 71 24 96 (Pierre Blondeau)

> **en complétant le formulaire en ligne** accessible sur le site du SDIS 03 : www.sdis03.com

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, pas besoin d'être sportif de haut niveau, mais remplir les quelques conditions suivantes et faire preuve d'altruisme :

- **avoir entre 16 et 60 ans**
- **résider en France et jouir de ses droits civiques**
- **remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques**
- **passer un entretien avec le chef de centre**
- **suivre des modules de formation initiale et continue.**





Rencontre

avec Sébastien Besserve, pompier volontaire au Centre de Première Intervention de Trévol.

Originaire du Puy-de-Dôme et fils de pompier volontaire, Sébastien s'est engagé dans les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Pongibaud en 1998 et a ensuite intégré le Centre de Première Intervention (CPI) de La Goutelle (63) en 2002. Installé dans notre commune depuis 2006, c'est tout naturellement qu'il est venu renforcer les rangs du CPI de Trévol.

Etre pompier est pour lui une passion qu'il cultive depuis son plus jeune âge et un véritable engagement civique au service de la population afin d'aider et porter secours à celles et ceux qui en ont besoin.

Exerçant une activité professionnelle en dehors de la commune, il assure une semaine de garde par mois qui comprend le week-end et les soirs de 20 heures jusqu'à 6 heures le lendemain matin. À cela, peut s'ajouter des périodes de disponibilités qu'il choisit de communiquer si son emploi du temps et sa vie familiale le permettent. Chaque mois, des manoeuvres sont organisées. Elles mettent à jour ses connaissances et le forment aux différentes situations de secours auxquels il peut être confronté lorsque son « bip » retentit. Douze minutes, c'est le temps imparti de la réception de l'alerte jusqu'au départ de la caserne, il faut donc être disponible et réactif sur les périodes de garde. En contrepartie du temps consacré pour les pompiers, Sébastien perçoit une indemnité pour chaque sortie et astreinte qu'il effectue.

Les formations qu'il a suivies avec les pompiers lui ont permis, entre autre, d'obtenir son permis poids lourd en grande partie financé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Une formation qui lui a été utile pour évoluer professionnellement.

Après 20 ans de service, Sébastien est aujourd'hui adjudant au sein du centre de Trévol. Son engagement volontaire, il le consacre également à l'Amicale des sapeurs-pompiers dont il a assuré la présidence de 2014 à 2021. Une association qui assure l'organisation de différentes manifestations (Sainte Barbe, arbre de Noël, calendriers).

Quatre pompiers trévois mis à l'honneur lors de la dernière Sainte Barbe.

Caporal-Chef Clerc Frédéric pour 30 années de service.

Adjudant Besserve Sébastien pour 20 années de service

Caporal-Chef Duranton Sandrine pour 10 années de service.

Sapeur Guerdad Amar pour 20 années de service.



**Vous aussi, rejoignez le Centre de Première Intervention de Trévol :
06 83 75 50 63 - www.sdis03.com**

Entreprises et artisans, vous pouvez contribuer à cet engagement citoyen en signant une convention avec le SDIS 03 qui vous indemnise pour couvrir l'absence de votre salarié durant son service chez les pompiers.



ACTUALITÉS



Concours photos, une première édition réussie

Les lauréats du premier concours photos ont été reçus à la mairie le 19 mars par les membres de la commission vie associative. Le thème de ce premier concours était « **Le patrimoine bâti et non bâti de Trévol** » .

Les photos, d'une grande richesse, ont mis en avant le patrimoine de notre commune. Le choix fut difficile en raison de la qualité des photos, mais le jury a dû trancher.

Les trois premiers lauréats récompensés sont :

1^{er} prix : Madame Lesage Michèle

2^e prix : Madame Demay Angélique

3^e prix : Monsieur Morel François

Ils ont reçu respectivement un appareil photo instantané, un cadre photo numérique et le livre « De Nature Bourbonnaise » de Frank Pizon.

2^e édition...

Devant le succès de cette première réalisation, la municipalité a décidé de lancer une **2^e édition**. Le thème choisi est : « **Beautés du ciel de Trévol** » **Le concours est ouvert jusqu'au 30 octobre 2022**. Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie et sur le site internet trevol.fr.

Nous vous attendons nombreux avec de belles photos du ciel trévois.

A vos appareils !!



Kermesse IME Clairjoie



Samedi 11 juin, l'IME Clairejoie a organisé sa kermesse sur le thème du « Cirque ». Les familles, les usagers et le personnel ont pu partager leur déjeuner autour d'un barbecue.

Puis les jeunes ont présenté un très joli spectacle, suivi de l'ouverture des stands de jeux qui ont amusé petits et grands !

Une belle journée sous le soleil appréciée de tous !

Kermesse



Enfants, parents et amicalistes étaient heureux de se retrouver pour la kermesse de l'école. Après deux années de pause en raison de la COVID-19, cette nouvelle édition, très attendue des petits et des grands, a connu un très beau succès sous un soleil très généreux.

Un public nombreux est venu applaudir les enfants qui ont animé cet après-midi festif avec de très belles danses orchestrées par les enseignantes.

Puis chacun a pu se donner à cœur joie et profiter des nombreuses activités proposées par l'Amicale Laïque (structures gonflables, chamboule-tout, pêche à la ligne, manège, tyrolienne « canadair », tir au but, promenade en poney ou calèche...).

Après le repas proposé sous forme de baluchon, la soirée s'est clôturée par une animation musicale très appréciée.



L'école Henri Matisse a ouvert ses portes

Le vendredi 10 juin 2022, la municipalité en collaboration avec les enseignantes, le personnel communal, les parents d'élèves et l'Amicale Laïque a organisé **une journée portes ouvertes à l'école Henri Matisse**.

Une belle occasion pour les parents d'élèves et futurs élèves de rencontrer et d'échanger avec l'équipe pédagogique (enseignants et personnel communal) et de visiter l'école afin de découvrir les différentes installations municipales mises à disposition du corps enseignant (salles de classe équipées d'écrans numériques, garderie, cantine scolaire, city-stade, salle informatique, bibliothèque).

De nombreuses familles ont répondu présent à l'invitation de Marie-Thérèse Jacquard, Maire, et de Valérie Brivet, directrice. Une visite orchestrée par les professeures des écoles et l'ensemble du personnel communal accompagnés d'élus. L'Amicale Laïque se joignait également à cet événement pour présenter les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, pour le financement des différentes activités et projets.



ACTUALITÉS

Résidence Ages & Vie



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*



La Résidence Ages & Vie a ouvert ses portes le 19 avril 2022. Nous sommes allés à la rencontre des premiers résidents.

Madame Boluda : « Je me trouve très bien, les repas sont de bonne qualité. Je ne m'ennuie pas et me sens en sécurité, c'est merveilleusement bien. Je suis comme un « coq en pâte ». »

Monsieur Penot : « Je suis arrivé à la résidence le 7 mai et me sens bien, c'est calme et bien aménagé. Je profite de sorties (Musée du Costume de Scène) et d'activités (fabrique d'un set de table). Les relations avec le personnel sont bonnes et il y a le city-stade à côté où je vois les enfants qui jouent et qui vont à l'école. Les repas sont bien étudiés et parfaits. Je me sens tranquille et en sécurité. »

Nous avons rencontré des locataires heureux.

Pour plus de renseignements ou visiter la Maison Ages & Vie: 0 801 07 08 09



LA JOURNÉE D'UN RÉSIDENT

- Préparation du petit déjeuner par le personnel,
- Aide à la douche ou à la toilette,
- Entretien des studios et des salles communes,
- Les personnes qui le souhaitent peuvent participer à la préparation des repas.
- La prise des repas est programmée vers 12h00, dans la salle à manger (des repas à thèmes sont également organisés avec les colocataires de la résidence de Villeneuve-sur-Allier),
- Sieste pour ceux qui veulent se reposer l'après-midi,
- Ateliers et animations variés les après-midi (danse, jeux de quilles et de société, gym douce, sortie place d'Allier à Moulins, crêpes party, participation à des manifestations de la commune...) en collaboration avec les colocataires de Villeneuve-sur-Allier.
- Le dîner est pris vers 19h00.
- Les résidents ont la liberté de se coucher à l'heure qui leur convient.

Portes ouvertes des logements Evoléa

Vendredi 13 et samedi 14 mai, Evoléa a organisé des portes ouvertes pour les 10 pavillons individuels, construits sur notre commune, rue des primevères. Ce projet a vu le jour grâce au partenariat entre la commune et Evoléa.

Ces dix logements se situent à proximité de la mairie, de l'école, du city-stade et du centre-bourg. Les 4 pavillons de type 2 ont une surface de 52 m² et les 6 pavillons de type 3, 72m². Ils bénéficient d'une terrasse avec un abri de jardin et d'une place de stationnement.

Ils disposent d'un système de chauffage permettant une gestion raisonnée de l'énergie et répondent aux exigences de la Réglementation Thermique (RT) avec un gain de plus de 10% sur la RT 2012.



Ces logements, très attractifs pour la commune, ont fait l'objet de nombreuses demandes. Leur attribution est soumise à des conditions de ressources.

Les premiers locataires sont attendus à partir du 1^{er} juillet 2022.

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié, présidé par Maurice Nicaise, a pour objectif de créer du lien social et amical entre les personnes âgées de 60 ans et plus afin de rompre la solitude. Les adhérents ont plaisir à se retrouver, un jeudi sur deux, à la salle socio-culturelle pour partager des instants de convivialité autour d'un goûter, d'un jeu ou encore de parties de cartes.



Ces dernières années, le contexte sanitaire est venu désorganiser ces rencontres et instants de partage. C'est donc avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que les 59 adhérents se retrouvent à nouveau et que le club relance l'ensemble de ses activités.

Après une courte pause estivale, plusieurs activités sont programmées pour cette fin d'année : un voyage de 2 jours dans le Jura au mois de septembre, un concours de belote au mois d'octobre, une sortie cabaret au mois de novembre et le traditionnel repas de Noël au mois de décembre.

Un dynamisme retrouvé pour le plaisir de tous, des plus jeunes aux plus anciens.

Pour plus de renseignements, contacter le 06.47.98.66.27 ou 04.70.42.10.66.

Réapprendre le Code de la route

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) propose, pour la première fois en partenariat avec l'Association Régionale Santé Éducation et Prévention sur les Territoires, (ARSEPT), une action de prévention de la sécurité routière aux habitants de plus de 55 ans, pour mettre à jour les connaissances du Code de la route et les pratiques de conduite.

Ce module comprend 4 séances :

- La première, qui a eu lieu à la salle socioculturelle, animée par la Prévention Routière, a permis aux participants de découvrir les grandes causes de l'accidentalité en France, des études de cas d'accident, et de se remettre à niveau sur la signalisation des dangers.
- La deuxième séance, qui s'est tenue le mardi 17 mai, a été axée sur la mise en situation par des ateliers réflexomètre, tests d'ergovision, parcours alcool
- Les deux autres séances ont été consacrées au Code de la route et à la mise en pratique de conduite avec une auto-école.

Ces ateliers ont été animés par des personnes certifiées avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils et convivialité. Les participants sont sortis très satisfaits.

Cette action est entièrement prise en charge par le C.C.A.S. qui envisage d'autres journées de prévention.



Canicule : quelques conseils pour vous protéger des fortes chaleurs

Le mois de mai 2022 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré en France. Cette hausse des températures aussi précoce fait craindre de nouveaux épisodes de chaleur durant cet été.

Vous trouverez ci-après quelques conseils afin de vous prémunir d'une possible canicule :

- **Buvez fréquemment** de l'eau (même si vous n'avez pas soif),
- **Rafrâchissez-vous** en vous mouillant le corps plusieurs fois par jour,
- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes,
- **Évitez les efforts physiques**,
- **Restez au frais 2 à 3 heures** par jour,
- **Aidez les personnes les plus fragiles** en prenant régulièrement de leurs nouvelles.

L'ensemble de l'équipe du C.C.A.S. restera mobilisé afin de maintenir le lien avec les plus fragiles.



Réunion d'informations du 7 mai 2022 en présence des organisateurs du festival Château Perché.

Festival Château Perché

Du 7 au 10 juillet se déroulera le Festival Château Perché, organisé par l'association l'Atrabilaire Amoureuse (Perchépolis) qui s'installera sur le site du Château d'Avrilly. Cette nouvelle édition fait suite à celle de 2018 qui avait rassemblé pas moins de 8 000 personnes.

Au programme, différentes scènes musicales seront installées dans le parc du château, accompagnées de scénographies mettant à l'honneur l'architecture de celui-ci. Des artistes de différents pays comme l'Inde et les Pays-Bas sont attendus pour rythmer ce festival.

Seront présents durant tout le week-end 650 bénévoles, 15 secouristes de l'UNASS, 30 agents de sécurité, des médecins et des nageurs sauveteurs.

Les organisateurs s'inscrivent dans une démarche éco responsable et de proximité pour l'organisation de cet événement. En effet, les différents points restauration, buvette, loueurs de matériels, fournisseurs, navettes... seront des acteurs locaux respectant une charte précise.

Le volume sonore sera réduit pour la nuit et une proposition d'hébergement sera possible pour les riverains qui seraient incommodés.

Des temps calmes de 8h30 à 13h30 seront mis en place pour permettre à tous de retrouver une quiétude.

Pour fluidifier l'accès au festival, des routes seront fermées. Seuls les riverains, artistes, navettes ou secours pourront emprunter ces routes avec un macaron spécifique (distribué dans les boîtes aux lettres des rues concernées).

Et Après Festival : En avant avec le monde d'après

Second festival de l'été sur notre commune, « Et Après Festival » s'installe au **château d'Avrilly du 22 au 24 juillet**. Enfant du confinement, l'événement rassembleur propose **45 concerts et DJ sets** sur deux scènes, avec des artistes émergents et amateurs de toute la France. En plus de la musique à la variété sonore assumée (électro, rap, pop, acoustique), la 3^e édition du festival est également un lieu d'échanges, avec notamment des stands de prévention ainsi que la présentation de projets innovants et responsables portés par des jeunes.

Pour participer rendez-vous sur Facebook ou instagram : Et Après Festival ou directement sur linktr.ee/EtAprèsFestival



Aide à nos jumeaux d'Osjaków

Si l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe occupe nos esprits depuis quelques mois déjà, elle est encore plus présente pour nos jumeaux polonais, distants de quelques centaines de kilomètres seulement du territoire ukrainien.

C'est tout naturellement que la municipalité et le Comité de jumelage ont rapidement demandé à nos amis, quels étaient les besoins auxquels ils devaient répondre. Comme ils recevaient un nombre important de réfugiés, plusieurs centres d'hébergement ont été rapidement nécessaires. La demande de la commune d'Osjaków porta sur **2 lave-linge et 2 sèche-linge** afin d'assurer l'hygiène nécessaire à l'ouverture de ces centres d'accueil.

La commune de Trévol a financé l'achat de ces 4 appareils alors que le magasin Leclerc des « Portes de l'Allier » a mis en place une collecte de couvertures. Le Comité de jumelage a pris en charge les frais d'acheminement du matériel (location du camion et carburant).

Le mercredi 30 mars, 3 membres du comité de jumelage ont déposé les appareils électro-ménager et une quarantaine de couvertures dans une usine du Jura où ces dons furent ensuite pris en charge par un transporteur polonais, destination Osjaków.

Cette opération de solidarité, qui intervient dans un contexte difficile, concrétise l'intérêt des relations amicales propres à un comité de jumelage.



Echange Osjaków - Trévol

L'épidémie de Covid ayant empêché le déroulement habituel des échanges entre notre commune et Osjaków (rencontre tous les 2 ans), nos jumeaux polonais nous invitent cette année, **du 30 juin au 7 juillet**. Malgré l'accueil de nombreux réfugiés ukrainiens sur leur territoire, ils préparent un programme permettant une fois encore d'échanger et de nous retrouver. Une vingtaine de membres du comité de jumelage de Trévol sera hébergée chez l'habitant.

Nul doute qu'une fois encore, et malgré un contexte international difficile, ils sauront nous faire partager la bonne humeur et l'optimisme qui les habitent naturellement.

Réunion de prévention contre les cambriolages

La commune de Trévol a été sujette à des cambriolages ces derniers mois. A cet effet, une réunion de prévention s'est déroulée à la salle socio-culturelle.

Cette réunion a été animée par le Major Levigne, commandant la brigade de gendarmerie de Moulins et par le Maréchal des Logis Chef Pereira, correspondant sûreté au sein de cette unité. Elle a permis aux personnes présentes d'être sensibilisées sur ce type d'atteintes aux biens et de recevoir des conseils pour en réduire les risques de commission.

Si vous constatez la présence de véhicules ou de personnes suspects, composez le 17.





VIE ASSOCIATIVE

ACT Courses Cyclistes UFOLEP

L'ACT a organisé le dimanche 9 avril la 20^{ème} édition des courses cyclistes UFOLEP. Soixante-dix participants, toutes catégories confondues, se sont lancés sur un circuit vallonné. À l'issue des courses, les organisateurs attendaient les coureurs à la salle omnisports pour la remise des prix. Un pot de l'amitié, offert par la municipalité, a clôturé cette journée riche. Le président Vedrenne a souligné la qualité des courses et a remercié les bénévoles et autorités locales.



Challenge pétanque



Depuis de nombreuses années, ce rendez-vous du dernier week-end du mois de mai est devenu incontournable pour les associations trévoises.

Cette manifestation est organisée par l'amicale de pétanque, dans le souci de préserver un esprit festif tout au long de la journée. Cette année, 7 associations et une équipe représentant la mairie ont répondu présentes à l'invitation. La matinée a été réservée aux qualifications, suivies d'un repas pris en commun. Les phases finales se sont déroulées l'après-midi.

Cette année, le challenge a été remporté par l'équipe du F.C. Haut-Allier devant celle de l'ACT. En finale de consolation, les chasseurs se sont imposés devant le comité de jumelage.

La journée s'est terminée par la remise des coupes en présence d'Agnès Ray Pérot, adjointe aux associations ainsi que Monique Sorus, Isabelle Marcadier, Laure Guerrier et Laurence Berthomier, conseillères municipales.

Rando des trois vallées

Cette nouvelle édition de la Rando des trois vallées a connu un succès moins important que les années précédentes. La météo était incertaine mais l'organisation sans faille de l'A.C.T. a contribué à la réussite de cette journée. Dès potron-minet, 102 cyclistes en V.T.T., 74 en cyclotourisme et 63 marcheurs se sont lancés sur les routes et les chemins.

Coueurs et marcheurs ont apprécié le parcours avec notamment le passage dans le parc et devant le château d'Avrilly.

La Retraite sportive de l'agglomération moulinoise était bien représentée en marche et en cyclo, le club de Lapolisse comptait le plus de représentants.

Rendez-vous est donné pour 2023, le club réfléchit à une formule différente de cette manifestation.

Brocante du 5 juin

Le Comité des Fêtes de Trévol a organisé sa traditionnelle brocante le dimanche 5 juin.

Malgré une météo défavorable, exposants, chineurs ou simples promeneurs ont répondu présent. Ils ont ainsi pu profiter de l'animation musicale assurée par la fanfare la Chantenoise alors que les enfants s'amusaient dans la structure gonflable installée pour l'occasion.



Assemblées générales



AMICALE DES POMPIERS

Président : Gilles Mouchet
Vice-Président : Sébastien Besserve
Secrétaire : Félicien Clerc
Secrétaire adjoint : Valentin Clerc
Trésorière : Anne-Claude Pointu
Trésorier adjoint : Sébastien Parnière



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Sandrine Besserve
Vice-Présidente : Aurélie Geoffroy
Trésorière : Carine Balva
Trésorière adjointe : Mélanie Diat
Secrétaire : Charlotte Claire
Secrétaire adjointe : Isidorine Gatell



CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Maurice Nicaise
Vice-Présidente et Secrétaire : Madeleine Malecki
Trésorier : Jean-Pierre Métenier



LE CHAI DES 3 VALLÉES

Une nouvelle association vient de naître sur notre commune. Le Chai des 3 vallées rassemble une vingtaine de membres, tous amateurs de vin. L'objectif est d'organiser des dégustations et partir ainsi à la découverte des vignobles français et de toutes leurs diversités. L'Assemblée générale constitutive s'est tenue le vendredi 15 avril 2022 en présence de Marie-Thérèse Jacquard, Maire et Agnès Ray-Pérot, adjointe à la vie associative.

Président : Bruno Boluda *Trésorière : Sandrine Lebon-Euzet*
Vice-Président : Cédric Genest *Trésorier adjoint : Thierry Rousseau*
Secrétaire : Pierre Darbelet



AMICALE LAÏQUE

Suite à la démission du précédent bureau, l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2022 a désigné de nouveaux membres et réélu un bureau :

Présidente : Fanny Bernard
Vice-Présidente : Catherine Joly
Vice-Président : Nathanaël Bouchet
Secrétaire : Deborah Landry
Secrétaire adjointe : Elsa Cante
Trésorière : Nathalie Champagne
Trésorière adjointe : Julie Mornac



COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Christian Brunot
Vice-Présidente : Agnès Ray Perot
Vice-Président : Benoît Witkiewicz
Trésorière : Marie-Paule Minard
Trésorière adjointe : Carole Signoret
Secrétaire : Ginette Faulconnier
Secrétaire adjointe : Odette Deschamp



ENVIRONNEMENT

Mise en place d'un contrôle d'accès à la déchèterie d'Avermes

Le SICTOM Nord Allier met en place le contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation dans plusieurs sites, dont celui d'Avermes.

Gratuit et nécessitant préalablement une inscription, ce système sera effectif dès le 1^{er} juillet 2022.

Il vise trois objectifs :

- Maîtriser et réguler l'origine des apports ;
- Sécuriser les dépôts en limitant le nombre de véhicules sur le quai ;
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.



L'inscription se fait en ligne à l'adresse : www.ecorec-online.fr/SNA/Portail/#/ecoportail/login ou en remplissant le formulaire disponible sur le site du SICTOM Nord Allier.

Le nombre de véhicules pouvant être inscrits et le nombre de passages en déchèterie seront illimités pour chaque particulier habitant le territoire du syndicat.

Le SICTOM Nord Allier propose une rubrique complète qui répond à toutes les questions pratiques relatives à ce contrôle d'accès, à l'adresse : www.sictomnordallier.fr/les-dechetteries-proches-de-moi/controle-d-acces-en-decheterie.html



CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)



Prenez le temps de la réflexion avec le Caue !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie. Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel ?

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet,
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement,
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation.

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous en avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat, ou directement en ligne sur le site internet du CAUE 03: www.caue03.com. Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins. Vous pouvez les contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Installation d'une sophrologue

Madame Sophie Martin, sophrologue, a récemment ouvert son cabinet à Trévol. Elle exerce son activité sur rendez-vous, au sein du cabinet médical dans l'une des salles mises à disposition par Patrice Galan (kinésithérapeute).

La sophrologie, méthode psychologique et corporelle, permet de développer sa conscience à travers l'écoute de ses ressentis.

Elle contribue à l'amélioration de son bien-être, notamment en cas de maladie. Avec des techniques spécifiques et de l'entraînement, la sophrologie facilite la connaissance de soi pour renforcer ses ressources et développer ses capacités.

Individuelles ou collectives, différentes séances sont proposées : amélioration du quotidien, préparation mentale, accompagnement d'un traitement médical, phobies... Les 14 et 17 septembre 2022, des séances découvertes seront proposées.

Vous pouvez d'ores et déjà la contacter au 06 84 42 27 39.

Prêt de tables et bancs

La commune de Trévol dispose de différents équipements (barnum, tables, chaises et bancs) qu'elle met à la disposition exclusive des associations dans le cadre de leurs activités.

Il est rappelé qu'aucun prêt et/ou location de ce matériel n'est fait aux particuliers. De même les associations ne sont pas autorisées à fournir ces équipements à leurs membres pour un usage privé.

Bruits de voisinage : rappel des règles

Avec les beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage se multiplient et nécessitent bien souvent l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailleuses...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Afin de concilier ces usages et la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que les heures d'utilisation de ces outils sont réglementées par arrêté préfectoral.

Ces travaux peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Suivez les actualités de la commune sur l'application intramuros...



Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44
mairie-treval@orange.fr
www.treval.fr

AGENCE POSTALE

Mairie : 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

GRUPE SCOLAIRE RENÉ FALLET HENRI MATISSE

Directrice : Valérie Brivet
04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie : 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE

« AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis Gadat
04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis Gadat
Médecin : Dr Annie Peronnaud
04 70 42 64 62

Infirmière : Angélique Majetniak
04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute : Patrice Galan
04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

Sophrologue : Sophie Martin
06 84 42 27 39

DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice
2 rue de la Marjolaine
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
Sur rendez-vous

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciot
Secrétariat : 04 70 46 81 90
Service d'urgence : 04 70 46 81 98

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux
04 70 42 60 78



PATRIMOINE LOCAL

Château de Chamérande



Les premières évocations du domaine de Chamérande remontent au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. On y apprend que la famille Laurent de Chamérande possédait ici une simple communauté.

Au XVI^{ème} siècle, Chamérande est transmis par filiation de la famille de Laubespain jusqu'à leur petite fille Catherine du Buysson, qui réunit les terres de Chamérande et de Mirebeau.

Ces dernières furent séparées en 1700, en raison de dettes non remboursées. Chamérande devient alors la propriété de Jean Aumaistre. Quatre-vingt-dix ans plus tard, Jean Mizon, alors avocat à Moulins, en devient propriétaire et fait édifier la maison telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Suite au décès de Jean Mizon, resté sans descendance, ses biens ont été partagés entre sa nièce et le collège des avocats de Moulins.



En 1831, le domaine a, une nouvelle fois, été mis en vente. Il entre alors dans la famille de Rochefort, qui le possède aujourd'hui encore.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le peintre impressionniste bourbonnais Marcellin Desboutin est venu à plusieurs reprises à Chamérande rendre visite à son oncle Jean-Baptiste de Rochefort et à sa tante.

Bien que de taille modeste par rapport aux châteaux du voisinage, Chamérande est nommé Château dans les archives.

En 1700, quand Jean Aumaistre reprit le domaine, Chamérande est composé d'un pavillon en briques avec 2 chambres hautes et 2 chambres basses, ainsi que de cours et colombiers. Le tout était entouré d'un mur et d'un fossé. Un moulin se trouvait au-dessous de l'habitation. Deux métairies dépendaient du château.

Bien que situé à proximité de grands axes, Chamérande a su conserver son charme et son mystère.